



BIENVENUE DANS NOTRE ASSOCIATION LES RANDONNEURS de L'ORGE

Si vous souhaitez vous inscrire pour nous accompagner dans nos sorties, veuillez-nous communiquer les renseignements suivants (Voir page 3).

Nous vous informons que nous marchons tous les dimanches (18 kms environ), ainsi qu'une journée de la semaine, le mardi en général.

Nous effectuons aussi quelques randonnées de 15 kms maximum.

Une fois par mois (le vendredi) nous effectuons une petite randonnée (8 à 10 km)

Le calendrier des sorties est consultable sur notre site.

Lien du Site : <https://www.lesrandorge.fr>

Vos contacts :

Présidente :	Danielle MAHON	06 86 90 95 48
Co-Président :	André FEFEU	06 77 99 13 04
Trésorière :	Marie-Christine MAITRE	06 71 77 32 47
Secrétaire :	Chantal HARRÉ	06 77 16 55 12

Messagerie du bureau : lesrandorge91@gmail.com

Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Nous vous demandons de fournir un **certificat médical** (datant de **moins de 6 mois au jour de la prise de la licence**), **obligatoire**, **dès l'inscription**, certifiant que vous êtes apte à pratiquer la randonnée pédestre.

La **cotisation** s'élève à **45 €** pour l'année (saison 2026-2027)

Chèque à l'ordre de Les Randonneurs de l'Orge à adresser à:

Mme Marie-Christine MAITRE
33, rue Pierre Curie
91240 ST MICHEL/ORGE

Possibilité de bénéficier d'un abonnement à Passion Rando : 4 numéros/an (+**10€**)

Fonctionnement de notre association :

Nos randonnées sont toujours organisées pour une journée complète, sauf pour la petite randonnée mensuelle.

Vous devez donc vous munir :

- De très bonnes chaussures de randonnée
- D'un sac à dos comprenant au moins :
 - 1- Un pique-nique
 - 2- Au minimum 1L d'eau
 - 3- 1 vêtement chaud et une cape pour la pluie
 - 4- Éventuellement, un thermos de café ou eau chaude pour la pause de la matinée.
 - 5- Une petite trousse pharmacie "premiers secours"
 - 6- Papiers d'identité (et carte vitale etc.)
- D'une paire de chaussures de rechange pour le retour en voiture.

Les circuits sont préparés par les adhérents, sur la base du volontariat.

Chaque organisateur prévoit librement l'horaire de départ, le lieu et le nombre de km.

Les informations sur les randonnées sont disponibles sur le site du club, dans l'espace public. Les modalités « d'inscription-Adhérent » vous seront communiquées dès votre adhésion.

Lien du Site : <https://www.lesrandorge.fr>

Sauf précision contraire, les rendez-vous sont fixés :

- le dimanche : Parking haut Ex Géant-Casino (Coté Station Essence).
- en semaine : Parking de la piscine.
- Parfois, à la gare RER (en cas de transport ferroviaire).

Vous serez les bienvenus pour un essai de 2 sorties avant inscription, sans certificat médical mais en remplissant un formulaire dégageant la responsabilité du club : "passeport pour 2 sorties d'essai "

Pour le formulaire d'inscription : Voir page suivante

-

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Tél(fixe)..... Tél(port.)

Mail.....

Si abonnement au magazine Passion Rando, cocher ☐ case :

Dans ce cas Joindre 1 seul chèque de 55€ (45 € + 10 €)

Consignes pour les adhérents

Notre règlement intérieur précise que « Les randonneurs doivent respecter les consignes de l'organisateur », cela s'applique bien sûr dans le domaine de la sécurité et aussi du comportement de tous.

Porter la mention Lu et Approuvé

Date et signature :